



Changement de poste après un congés parental, légal ou pas ?

Par **balboa83**, le **02/09/2009** à **17:38**

Bonjour,

voilà, je voudrais savoir s'il est légal pour l'employeur de proposer à son salarié avant le début du congé parental, qu'il risque de changer de poste à l'issue de son congé ? Si j'accepte, le congé sera validé, par contre si je ne suis pas d'accord, on me dit que je n'ai qu'à pas prendre ce congé parental...

Après de nbrs recherches sur internet, je n'ai pas trouvé de réponses de spécialistes...

Merci d'avance à tous

Cdt

Balboa